

enseignements tirés des recherches et des analyses menées dans les établissements universitaires, et pour stimuler ces recherches en énonçant les questions et les enjeux dans lesquels la recherche serait la plus utile.

La troisième, enfin, l'appui interdisciplinaire apporté à l'élaboration des politiques et à la gestion ponctuelle au sein du gouvernement, y compris dans le cas, par exemple, des différends et des accords commerciaux.

C'est sans aucun doute ce qui se produira dans l'avenir.